

POIREAUX

REGLEMENT CEE N° 2396/2001 (JOCE du 08.12.2001)

Dispositions	Catégories	
	I	II
Valeur commerciale	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES		
	<ul style="list-style-type: none"> - entiers (sauf racines et extrémités des feuilles qui peuvent être coupées) - sains (exclusion de la pourriture et altérations les rendant impropres à la consom.) - propres (racines légèrement recouvertes de terre admises) - d'aspect frais (débarrassés des feuilles fanées ou défraîchies) - exempts d'humidité extérieure anormale (rèssuyés du lavage éventuel) - exempts d'odeur ou saveur étrangères - non montés et pratiquement exempts de parasites et de leurs dégâts 	
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES		
. coloration . défauts	blanche à blanc verdâtre sur 1/3 de la totalité, ou 1/2 de la partie enveloppée (pour les poireaux de semis 1/4 et 1/3) légères traces terre à l'intérieur du fût légers défauts superficiels légères attaques de thrips sur feuilles	blanche à blanc verdâtre sur 1 /4 de la totalité, ou 1/3 de la partie enveloppée traces de terre à l'intérieur du fût hampe florale tendre (partie enveloppée) légères meurtrissures, attaques de thrips et légères taches de rouille sur feuilles légers défauts de coloration
III - CALIBRAGE (diamètre au-dessus de la boursouffure du collet)		
. minimum		10 mm 8 mm (primeurs)
. homogénéité (botte ou colis)	Le diamètre du plus gros ne doit pas être > au double de celui du plus petit	Néant
IV - TOLERANCES (nombre ou poids)		
Qualité "primeur" Qualité "autres" Qualité "tous" Calibre	10 % hampe tendre (partie enveloppée) et 10% (autres raisons) 10 % 10 % (diamètre minimal ou homogénéité)	10 % 10 % (diamètre minimal)
V - EMBALLAGE ET PRESENTATION		
Homogénéité Présentation Conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> - origine - variété ou type commercial - qualité - calibre - développement et coloration <li style="padding-left: 20px;">- fardage prohibé - rangés régulièrement en emballage ou en bottes (contenues ou non en colis) - protection convenable du produit - matériaux et papiers neufs et non nocifs - colis ou bottes exempts de tout corps étranger 	
VI - MARQUAGE (colis ou bottes)		
Identification Nature produit Origine Catégorie Nombre de bottes	Oui Si non visible (primeur le cas échéant) Oui Oui Éventuellement (si emballage)	Oui Si non visible (id.) Oui Oui Éventuellement (id.)